

Echirolles, le 12 mai 2010

Communiqué

Stade nautique : Relevé de décision de la réunion du 10 mai

Conformément à l'engagement pris vis-à-vis des clubs sportifs, et dans le prolongement des réunions déjà organisées ces dernières semaines, la ville d'Echirolles a réuni les clubs et associations sportives concernées par les mesures liées à la fermeture l'hiver du bassin extérieur.

La réunion était présidée par Elisabeth Legrand, adjointe aux sports, Guy Rouveyre, 1^{er} adjoint en charge du développement durable, et Christian Descombats, conseiller municipal délégué au patrimoine bâti et aux politiques énergétiques.

Deux questions étaient plus spécifiquement à l'ordre du jour : les questions liées aux aspects énergétiques de la réhabilitation de l'équipement et les discussions autour du redéploiement des créneaux affectés aux clubs.

Au préalable, Elisabeth Legrand a rappelé les grandes orientations du stade nautique d'Echirolles : un équipement emblématique qui compte 180 000 entrées annuelles, avec des amplitudes horaires importantes, un lieu destiné aux grand public, aux scolaires, aux clubs locaux, un enjeu de réhabilitation d'un équipement très énergivore à moyen terme. Le contexte échirollois a été rappelé : peu de bassins extérieurs chauffés en France, Echirolles faisant figure d'exception, y compris dans l'agglomération.

Les orientations ayant prévalu à la fermeture du bassin extérieur l'hiver, dans un contexte économique et financier très contraint, ont été rappelées par Guy Rouveyre : celui-ci a rappelé la logique de gestion de la ville sur l'ensemble de son patrimoine bâti, à savoir conjuguer performance énergétique et recherche d'économies. Le stade nautique, équipement le plus gourmand en énergie (4 000 mégawatts/heure, correspondant à plus de neuf groupes scolaires ou si hôtels de ville), n'échappe pas à cette logique, conduisant la ville à prendre des mesures qui en diminuent le coût de fonctionnement.

Surtout, il a été rappelé l'ancienneté de la préoccupation environnementale notamment sur le stade nautique : installation de la bâche extérieure et de la moquette solaire en 1989, passage du gaz au chauffage urbain en 1994, remplacement de la pompe à chaleur par une centrale de traitement d'air en 2005....

Ces préoccupations sont également intégrées dans le projet de réhabilitation, qu'il s'agisse de la gestion de l'énergie (isolation des fenêtres, calorifugeage des réseaux....) ou de l'eau (création de bacs tampons pour économiser l'eau).

A ces mesures environnementales, s'ajoutent une préoccupation forte de santé publique et de confort des usagers : le projet de réhabilitation du stade nautique prévoit d'améliorer la qualité de l'air, la filtration d'eau, de rénover les vestiaires, les carrelages des bassins et des « plages » intérieures, ainsi de créer une accessibilité aux handicapés et de permettre une mise aux normes globales de l'équipement.

Il a été rappelé que ces importants travaux de réhabilitation représenteraient quatre phases distinctes (entraînant des périodes de fermeture de trois à neuf mois) avec un démarrage envisageable début 2012, pour un montant total de 5 500 000 euros.

Des éléments précis ont été fournis quant aux solutions de couverture du bassin extérieur, lesquelles s'avèrent toutes beaucoup trop onéreuses : une couverture légère « bulle double peau » aurait représenté 1 million d'euro, une couverture fixe en dur aurait coûté 2,6 millions d'euros et une couverture en dur découvrable 3 à 4 millions d'euros, ces solutions ne garantissant pas une performance énergétique parfaite.

De ce point de vue, il est à enfin noter que, pour l'instant, la Métro n'envisage pas de transfert d'équipement dans ce mandat, et que le Conseil général de l'Isère ne finance pas de tels équipements.

La Ville rappelle à nouveau que la priorité absolue d'un tel équipement, ce sont les scolaires, le grand public et les associations et clubs locaux.

Contact presse : Bruno Cohen-Bacrie
Directeur de la communication, 04 76 20 56 34